



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ
**fixant la liste des candidats aux élections sénatoriales
dans le département des Landes – premier tour de scrutin**

La préfète des Landes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

- VU** le code électoral et notamment son article R. 152 ;
VU le décret du 12 janvier 2022 portant nomination de Mme Françoise TAHÉRI préfète des Landes ;
VU le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
VU la circulaire IOMA2319492J du 28 juillet 2023 du ministre de l'intérieur et des outre-mer, relative à l'organisation des élections sénatoriales du 24 septembre 2023 ;
VU l'arrêté préfectoral n°2023-346-DC2PAT du 24 juillet 2023 donnant délégation de signature à Mme Stéphanie MONTEUIL secrétaire générale de la préfecture ;
Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des candidats aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023 dans le département des Landes, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est arrêtée comme suit pour le premier tour de scrutin :

N° d'ordre	Candidats			Remplaçants	
	NOM	Prénom	Nuance	NOM	Prénom
1	KERROUCHE	Éric	SOC	COUTIÈRE	Jeanne
2	LUBIN	Monique	SOC	GELEZ	Régis
3	VERNIER	Marc	LR	LEBLANC	Delphine
4	FRANCESCHINI	Sylvie	RN	BIESBROUCK	Ludovic
5	LAFENETRE	Jean-Luc	DVC	IRIGOYEN	Sophie
6	ECKHOUDT	Mickaël	FI	DECAN	Françoise
7	GODOT	Alain	VEC	CAMPAGNE-IBARCQ	Bernadette
8	BACHÉ	Alain	COM	FAVARD	Catherine
9	LAVIELLE MARCADÉ	Claudine	COM	PERRET	Alain

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de la préfecture, communiqué aux présidents des sections de vote et affiché à l'entrée des salles de vote.

Mont-de-Marsan, le 14 septembre 2023

Pour la préfète et par délégation,
la secrétaire générale,


Stéphanie MONTEUIL